



PSCI-PGO

POLICY BRIEF

GRUPE THÉMATIQUE TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

N°1
JUIN
2021

ETAT DES LIEUX DE LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE EN CÔTE D'IVOIRE



RECOMMANDATIONS

• A l'endroit de l'Etat

- 1 Publier dans les meilleurs délais et rendre accessibles systématiquement les informations et documents budgétaires ;
- 2 Créer un cadre formel de concertation entre la société civile et l'Etat afin de l'impliquer à tous les niveaux du processus budgétaire ;
- 3 Améliorer le corpus juridique garantissant la participation des citoyens au processus budgétaire en Côte d'Ivoire.

• A l'endroit des OSC

- 1 Renforcer leurs capacités afin de participer efficacement aux débats sur les finances publiques ;
- 2 Améliorer l'organisation et la représentativité des OSC dans les espaces d'échanges sur les finances publiques.

RESUMÉ

Évaluée depuis 2017 par l'International Budget Partnership (IBP), la Côte d'Ivoire obtient la note de 34 sur 100 en 2019 contre 24 sur 100 en 2017. Sur les trois grandes composantes de cette évaluation (transparence, participation, contrôle) dont les notes restent faibles, la participation demeure le talon d'Achille de la transparence budgétaire.

Mots clés : *Transparence, participation, contrôle, finances, budget*

Auteurs



KRA Kouamé Constantin

SOCIAL JUSTICE

constantin.kra@socialjustice-ci.net



BLA Bouassi Edmond

REJECI (Réseau des jeunes entrepreneurs de Côte d'Ivoire)
santafebla2013@gmail.com

Introduction

Aux termes de la loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques « la transparence est la franchise, l'intégrité, la loyauté et la clarté dans l'exercice des responsabilités et fonction assignées. Elle est la qualité de ce qui fait paraître la vérité tout entière sans l'altérer. La transparence réside également dans l'exhaustivité, la fiabilité dans la diffusion des informations ». Selon l'OCDE « la transparence budgétaire se définit comme le fait de faire pleinement connaître en temps opportun et de façon systématique l'ensemble des informations budgétaires. »¹

A l'analyse les deux définitions se rejoignent dans la mesure où elles allient disponibilité de l'information budgétaire à l'exhaustivité des informations diffusées. Enfin, celle-ci intègre également le volet participation des populations au débat sur les finances publiques². Ainsi, la transparence budgétaire fait appel à au moins cinq critères essentiels : i) la publication des informations budgétaires, ii) l'exhaustivité des informations diffusées, iii) le délai de publication, iv) l'indépendance des institutions de contrôle et v) la participation des populations.



Les textes recommandent la participation des populations aux débats sur les finances publiques. Mais ceux-ci ne pourraient participer constructivement aux débats sans disposer d'informations fiables. En effet, la publication des informations et documents budgétaires occupent une place centrale.

Une inconstance dans la publication des informations budgétaires dans les délais opportuns

En Côte d'Ivoire la publication des informations et documents budgétaires a relativement progressé ces cinq dernières années. En effet, des informations et documents budgétaires sont régulièrement publiés

sur les sites du Ministère en charge du Budget⁴ et de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)⁵.

L'évaluation mondiale effectuée par International Budget Partnership (IBP) à travers l'enquête sur le budget ouvert (EBO) met en évidence cette assertion. En effet, la Côte d'Ivoire est classée avec 34 points sur 100 au 83ème rang sur 117 pays en 2019.

Ainsi, malgré une substantielle évolution par rapport à 2017 (24/100) la Côte d'Ivoire a encore des efforts à fournir notamment en ce qui concerne la publication dans des délais opportuns.

Principaux documents budgétaires	2017	2019
DPBEP ⁶	Publié en retard	Publié en retard
Projet de budget	6	41
Budget voté	89	100
Budget citoyen ⁷	Non produit	Non produit
CCM relative à l'exécution du budget ⁸	70	73
Revu en milieu d'année	Produit à des fins interne	Non produit
Loi de règlement	57	Publié en retard
Rapport d'audit de la cour des comptes	57	43

Tableau 1 : Statut de publication des documents budgétaires 2017 et 2019

Le tableau ci-dessus montre une inconstance dans la publication des informations. Certains documents publiés à temps lors de l'évaluation de 2017 ne le sont pas en 2019. C'est le cas de la revue en milieu d'année, la loi de règlement et le rapport d'audit de la cour des comptes. De même, le budget citoyen 2019, bien que disponible et publié le 29 mars 2019, n'entrait pas dans la limite temporaire de l'évaluation⁹.

L'on relève toutefois une nette amélioration au niveau de la publication du projet de budget et du budget voté. Quant à la CCM¹⁰, une inconstance dans le délai de publication a occasionné une tendance baissière bien que la note soit au-dessus de la moyenne. Notons toutefois que la Côte d'Ivoire produit de façon régulière depuis 2019 des budgets

¹ Cf Transparence budgétaire-Les meilleures pratiques de l'OCDE

² Cf loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques

³ Cf Article 85 de la loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques

⁴ www.budget.gouv.ci

⁵ www.dgbf.gouv.ci

⁶ Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuel

⁷ Seuls les documents publiés au plus tard le 31 décembre 2018 étaient pris en compte

¹⁰ Communication en Conseil des Ministres relative à l'exécution budgétaire (ce sont des rapports trimestriels)

citoyens. Des campagnes de vulgarisation sont également effectuées dans plusieurs villes du pays ¹¹.



Figure 2 : Illustration de la page de couverture du budget citoyen 2021

Une participation en demi-teinte des populations au processus budgétaire

Dans la dynamique de gouvernance inclusive, la participation des populations au processus budgétaire est une norme progressivement reconnue comme une bonne pratique en matière de gestion des finances publiques. Cette participation répond d'une part au besoin d'actualiser les priorités des populations à prendre en compte dans les budgets annuels et d'autre part au contrôle citoyen dans la gestion des finances publiques.

Étendue des opportunités de participation du public au processus budgétaire



peu: 0 - 40; limité: 41 - 60; suffisant: 61 - 100

Figure 3 : Opportunités de la participation citoyenne au processus budgétaire

Au regard de la figure ci-dessus, la participation de la société civile au processus budgétaire est très faible. Elle se situe à la phase d'exécution du budget bien que la Côte d'Ivoire ait obtenue en 2019 la moyenne de 07/100 en termes de participation sur tout le processus budgétaire contre 00/100 en 2017.

Bien que des efforts soient fait par l'Etat, à l'instar de l'implication de la société civile dans l'élaboration du budget citoyen depuis 2019, la participation de la population reste encore faible eu égard à d'autres pays comme : la RDC, le Bénin, le Cameroun...

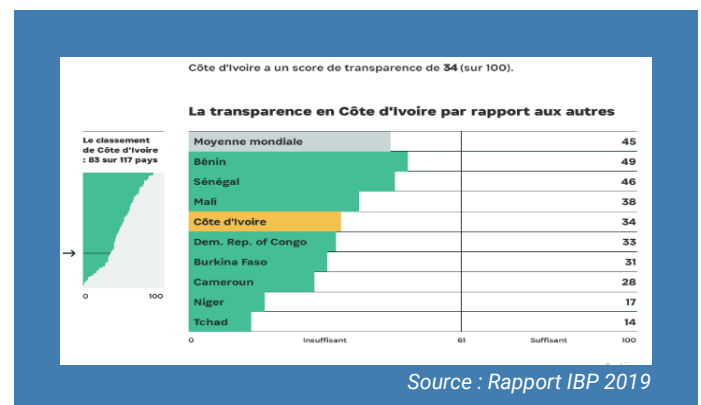
Un contrôle budgétaire qui se renforce d'année en année

L'évaluation du contrôle budgétaire concerne le parlement (Assemblée nationale et Sénat) et la Cour des comptes. Les institutions de contrôle des finances publiques doivent mener leurs missions en toute indépendance et publier leurs rapports en les rendant accessibles au public. Pour le parlement il s'agit du vote des lois de finances et pour la Cour des comptes, l'élaboration des rapports d'audit.

Institution de contrôle	2017	2019
Parlement	28	31
Cour des comptes	33	50
Moyenne générale	31	37

Tableau 2 : Nombres de votes de loi et de rapports de contrôle 2017 et 2019

L'analyse du tableau montre que les contrôles budgétaires exercés par le parlement et la cour des comptes se renforcent d'année en année avec l'amélioration des scores. Cependant, le contrôle budgétaire reste limité, c'est-à-dire en dessous du score de 61 considéré comme le niveau satisfaisant. Les rapports de la CAEF ¹² du Sénat et de l'Assemblée nationale ne sont pas publiés sur le site des dites chambres parlementaires. Ce qui permettrait à la population d'être informée sur les conclusions de cette commission spécialisée.



Conclusion

L'état des lieux de la transparence budgétaire en Côte d'Ivoire démontre une volonté des politiques à mieux faire. Cependant, celle-ci reste insuffisante eu égard aux standards internationaux. La Côte d'Ivoire doit s'améliorer sur la publication des informations budgétaires en temps opportuns, la participation citoyenne et la diffusion des rapports des institutions de contrôle.

¹¹La campagne de 2020 n'a pas été effectuée à cause de la pandémie Covid19

¹²Commission des Affaires Economiques et Financières

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES & WEBOGRAPHIQUES

1 *Loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques ;*

2 *Transparence budgétaire – Les meilleures pratiques de l'OCDE*

<https://www.oecd.org/fr/gov/budgetisation/transparence-budgetaire-meilleures-pratiques.htm>

3 *Open Budget Survey 2019 – Côte d'Ivoire*

<https://www.internationalbudget.org/sites/default/files/country-surveys-pdfs/2019/open-budget-survey-cote-divoire-2019-fr.pdf>

4 *Côte d'Ivoire – Open Budget Survey 2017*

<https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/cote-d-ivoire-open-budget-survey-2017-summary-french.pdf>

PRÉSENTATION DU GROUPE THÉMATIQUE TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

MISSION

Nous sommes un groupe de réflexion et de proposition sur la Transparence Budgétaire appartenant à la plateforme de la société civile ivoirienne pour le partenariat pour un gouvernement ouvert (PSCI-PGO).

Notre mission est d'œuvrer auprès de l'Etat et des populations afin d'influencer le processus de la Transparence Budgétaire en Côte d'Ivoire. A travers nos propositions, analyses et publications, nous veillons au respect des normes de la Transparence Budgétaire.

MEMBRES

- **KRA KOUAMÉ CONSTANTIN** (ONG SOCIAL JUSTICE)
- **BLA BOUASSI EDMOND** (ONG ReJECI)
- **DIEDRI MANFÉI ANDERSON** (ONG IDEF)
- **SEGORBAH SILWE** (CREFDI)
- **DAO MOHAMED LAMINE** (CREFDI)
- **YVONNE TOBA** (ONG NO VOX)
- **AKA N'ZI LARISSA BÉNÉDICTE** (FORUM DES ONG)
- **WONDJI ABOU ERIC ARMEL** (ONG TOURNONS LA PAGE)

Avec la participation du #PAGOF



Financé par : AFD

Directeur de publication

M. Julien TINGAIN
Tel : +225 05 05 76 20 95

Infographiste

Berenger OUOHI
Tel : +225 07 79 38 82 96